



ORGANISME DE FORMATION
Déclaration d'activité n° 53350644135
Certificat Qualiopi n° 24FOR01712.1

Certificat de Qualification professionnelle – Moniteur Arts Martiaux
Formation certifiante de niveau 3 - fiche RNCP n°39116

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

BLOC 1 : Préparation et animation de cycles de séances d'initiation, d'apprentissage en Judo.

BLOC 2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.

BLOC 3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

INSCRIPTION

Date limite d'inscription : **1^{er} décembre 2025**

Formation accessible aux personnes en situation de handicap, merci de vous rapprocher de la Ligue afin d'envisager votre entrée en formation

CONTACT

PRÉ-REQUIS

- Etre titulaire de l'unité d'enseignement « Prévention et Secours Civiques 1 (PSC1), ou diplôme équivalent
- Etre titulaire du grade de ceinture noire 1er Dan (minimum) de Judo Jujitsu délivré par la Commission Spécialisée Des Dans, Grades et Equivalents (CSDGE) de la FFJDA à l'entrée en formation
- Fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'enseignement du Judo Jujitsu datant de moins d'un an à l'entrée en formation.

DURÉE DE LA FORMATION

162 heures du 3 janvier au 8 novembre 2026

Stage de 50 heures en club

LIEU DE LA FORMATION

Dojo Régional - Allée Pierre de Coubertin -35200 RENNES

COÛT PÉDAGOGIQUE

2 430 € - Accompagnement possible auprès de votre OPCO

1 296 € (étudiant)

Frais de dossier et présentation à l'examen : 130 €

Mis à jour le 05/09/2025

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Mises en situation pratique, explications théoriques, formation à distance e-learning.

POURSUITES DE FORMATION :

A l'issue, ce diplôme permettra au stagiaire :

- D'enseigner contre rémunération, d'assurer l'initiation mais aussi la pratique de loisirs des judokas
- De délivrer des grades jusqu'à la ceinture marron et aussi de préparer les pratiquants à la ceinture noire 1^{er} Dan

MODALITÉS D'EXAMEN

- Présentation d'un cycle de séances d'initiation et d'apprentissage
- Entretiens oraux
- Observation au cours d'une mise en situation professionnelle
- Démonstration technique
- Elaboration d'un écrit
- Présentation d'un projet professionnel



Certificat de Qualification professionnelle – Moniteur Arts Martiaux

Formation certifiante de niveau 3 - fiche RNCP n°36199

PROGRAMME PREVISIONNEL

Mis à jour le 05/09/2025

Formation de **162** heures du **3 janvier 2026** au **8 novembre 2026**

- 1 heure de positionnement
- 156 heures en centre très majoritairement en journées sur les week-ends.
- 5 heures e-learning (FOAD)

La formation nécessite également un stage pédagogique de 50 heures à effectuer au sein d'un club avec le suivi d'un tuteur.

La Ligue de Bretagne est également centre d'examen. La session sera organisée le **10 novembre 2026**